



- ⇒ **Fonction publique de l'État**
- ⇒ **Fonction publique hospitalière**
- ⇒ **Fonction publique Territoriale**

Initiée par le secteur de la santé, cette journée est l'occasion de se mobiliser pour la défense du **service public hospitalier et de la sécurité sociale**. Asphyxiée par les déremboursements, les dérégulations, les suppressions de postes et les réorganisations permanentes... **le secteur de la santé est en péril en termes d'égalité d'accès aux soins**.

→ Mobilisation à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires et des syndicats Autonomes de de la fonction publique

Le 7 mars est également une journée de grève et d'actions dans la **Fonction publique Territoriale**. La mise en place de la réforme territoriale s'accompagne de mutualisations des services, de mobilité forcée, de remise en cause du temps de travail, de privatisations de services... tandis que la baisse des dotations de l'État entraîne notamment une pression sur les effectifs, des fermetures de services...

La fonction publique de l'État n'est pas épargnée et subit les mêmes contraintes : coupes budgétaires, suppressions de postes, multiplication des difficultés et des tensions dans les services, dégradation des conditions de travail...

Au-delà des revendications propres aux secteurs, de nombreuses revendications communes aux 3 versants de la Fonction publique, seront portées ce 7 mars 2017 :

- Arrêt des suppressions de postes et des politiques d'austérités
- Défense du statut général de la fonction publique
- Augmentation de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies par les salaires depuis des années
- Refonte des carrières pour redonner de l'attractivité à l'emploi public

SERVICES PUBLICS, SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Le service public, moi j'y tiens, arrêtons la casse !

LE 7 MARS 2017 IMPOSONS D'AUTRES CHOIX

Grève et manifestation - 13h Denfert Rochereau

Depuis de trop nombreuses années les coupes budgétaires s'accumulent et étranglent les différentes dimensions de l'action publique, celles de l'État, des collectivités territoriales, des hôpitaux, des établissements de l'action sociale, et plus largement encore de la Sécurité sociale.

Ces politiques d'austérité ont des conséquences désastreuses :

⇒ ***L'abandon, la privatisation ou l'externalisation de missions publiques*** au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu aux salariés, aux privés d'emploi, à la jeunesse, aux retraités.

⇒ ***La négation*** des principes d'égalité, d'accessibilité et de continuité du service public.

⇒ ***La destruction des services de proximité*** implantés sur l'ensemble du territoire national, y compris en Outre-Mer, avec des milliers de fermetures, de fusions et de regroupements.

⇒ ***Une politique de l'emploi inacceptable*** qui se caractérise par la poursuite des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, une précarité et une flexibilité toujours plus grande, des attaques contre les droits et les garanties collectives des personnels

⇒ Le refus persistant, alors que ***les conditions de vie au et hors travail des personnels ne cessent de se dégrader,*** de procéder à une revalorisation significative des rémunérations versées.

Après cinq années d'une politique régressive, certain-ne-s candidat-e-s à l'élection présidentielle nous promettent que le pire est à venir.

Pour la CGT, la défense des intérêts des agents, des salariés et plus largement de la population revêt un caractère primordial et cela même à la veille d'échéances électorales cruciales pour l'avenir de notre pays. C'est pourquoi, sans attendre, la CGT appelle les personnels, dans l'unité la plus large, à se mobiliser, le mardi 7 mars 2017, par la grève et dans les rassemblements et les manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire.

Une mobilisation pour faire des services publics des outils au service des droits et des besoins fondamentaux, du plein emploi, d'une protection sociale de qualité pour toutes et tous, d'une nouvelle logique de développement.

Une mobilisation pour obtenir des mesures générales et immédiates de revalorisation des rémunérations, l'abrogation des réformes néfastes pour l'action publique et de tous les dispositifs de « salaire au mérite », les créations d'emplois partout où cela est nécessaire, la résorption de toutes les formes de précarité du travail, la réduction du temps de travail à 32 heures, le renforcement des droits et des garanties collectives !